ARAH est une association Loi 1901 socio-culturelle et à caractère humanitaire solidaire des communautés du Niger. Elle est née à Toulouse le 27 juin 2001 (parution au journal officiel le 25 août 2001).

## Elle a pour but :

- D' informer et susciter la réflexion sur les modes de vie des communautés du Niger à travers l'élaboration et la réalisation de projets culturels, sociaux, artistiques, communautaires, éducatifs, humanitaires, économiques et de solidarité.
- De former, accompagner et aider les différentes communautés du Niger.
- De rechercher, avec elles, une alternative économique (vente de l'artisanat) qui leur permette de préserver leurs valeurs communautaires et défendre leur identité culturelle dans le cadre de l'économie sociale et solidaire et le marché équitable.
- Par ses actions, l'Association ARAH souhaite démontrer que des relations différentes sont possibles, tant sur le plan culturel que social ou économique entre pays « industrialisés » et pays du « tiers-monde ».

L'Association ARAH a pour objectif de promouvoir la découverte entre deux manières de vivre : celle des voyageurs et celle des nationaux.

Les voyageurs sont donc invités à partager, au plus près, la vie des populations locales, c'està-dire l'hébergement, les déplacements, les repas et les manifestations diverses et à découvrir les différents aspects économiques, politiques et culturels du pays, notamment en matière de développement local et de droits humains.

Dans le souci de collaborer prioritairement avec les initiatives locales de développement touristique, nos partenaires sont des associations ou des organisations non gouvernementales, des professionnels, des institutions et des personnalités locales.

La préparation au voyage est fortement encouragée par l'association qui organise des rencontres avant le départ, de façon à ce que les participants se connaissent, s'approprient la philosophie de l'association, l'itinéraire et les conditions matérielles du circuit et enrichissent le voyage de leurs propres suggestions.

Des partenariats pérennes peuvent ensuite s'établir autour de micro associations de développement comme l'envoi de semences potagères pour une coopérative, de médicaments de base à un dispensaire ou de petits matériels scolaires.

Enfin l'association ARAH et ses partenaires locaux s'engagent à former des jeunes villageois sans emploi, à devenir « animateurs touristiques »